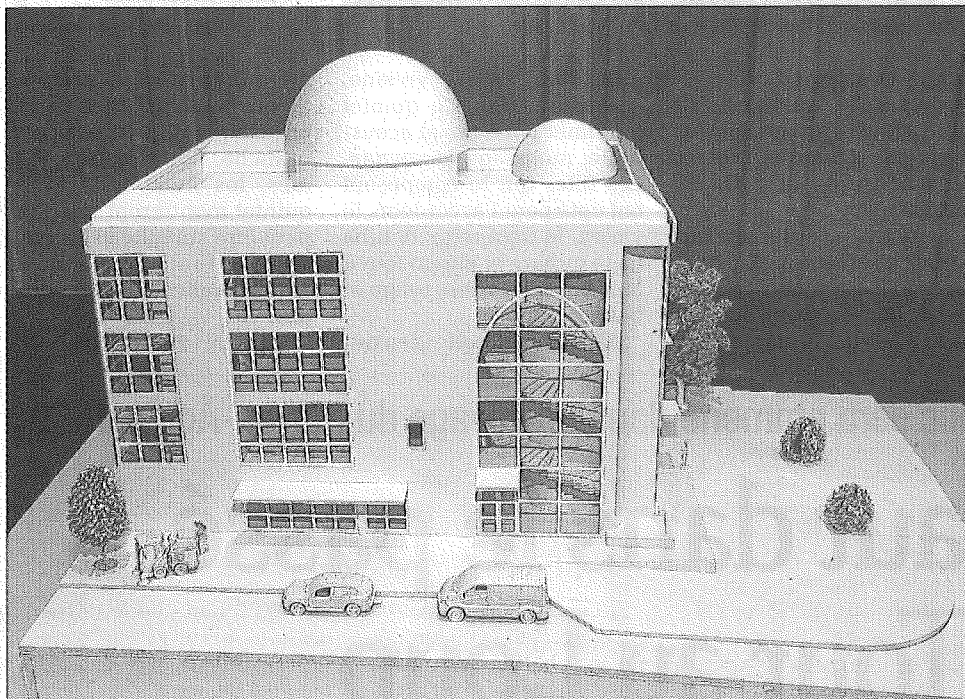


MOSQUÉE Les socialistes accusent la Ville de ne pas assez soutenir le projet

La gauche trouve la mairie trop timorée

Le DL
16/10/09



En juin 2007, à la mairie d'Annecy, Benabdallah Bentaieb, président de l'association "Le nouvel avenir", avait présenté le projet de la future mosquée devant une trentaine d'ambassadeurs musulmans. Le DL/Archives G.Y.

La nouvelle annulation du permis de construire de la future mosquée d'Annecy (notre édition de dimanche) continue de provoquer remous et réactions. Et si l'on connaît désormais les motivations profondes des juges (lire les repères) le dossier est en train de prendre un tour de plus en plus politique.

Dimanche, Pierre Hérisson (UMP) avait appelé à ce qu'il soit envisagé « soit de réduire la capacité d'accueil de l'édifice, soit de lui trouver un autre terrain d'accueil dans l'agglomération. »

En ce début de semaine, c'est autour du PS annécien de monter à son tour au créneau, par la voix de Denis Duperthuy. Le nouveau leader socialiste au conseil

municipal prend bien sûr acte de la décision du tribunal administratif de Grenoble. Mais c'est sur la mairie qu'il concentre ses attaques.

« Dans cette affaire, la Ville n'a pas fait son job »

« Je le dis clairement, dans cette affaire, la Ville n'a pas fait son job, s'insurge-t-il. Le débat va plus loin qu'une question d'urbanisme au d'architecture. La vraie question, c'est, est-ce que l'on veut-ou-pas une mosquée à Annecy. Je pense que si la mairie avait voulu, elle aurait pu apporter davantage de conseils à l'association avant le dépôt du permis de construire. »

Le fait que la Ville ait par

ailleurs annoncé son intention de ne pas interjeter appel de la décision du tribunal a également le don d'agacer l' élu. « Cela aurait été un geste de soutien fort au dossier » remarque-t-il, tout en s'inquiétant d'un éventuel risque pour la communauté musulmane de se sentir « ghettoiser », avec tous les risques d'extrémisme que cela comporte.

Dans un communiqué, Denis Duperthuy profite également de cette affaire pour pointer du doigt la politique de stationnement de la ville, sur laquelle a buté le permis de construire. « La majorité considère que le stationnement n'est jamais un problème dans notre ville », écrit-il évoquant même à ce sujet « un écologisme anti-voiture naïf voir abêtis-

REPÈRES

LE TRIBUNAL ÉVOQUE LE STATIONNEMENT...

■ Comme on le présentait avant de connaître les termes exacts de la décision, les juges Grenoblois ont annulé le permis de construire de décembre 2008 se basant sur l'absence de places de stationnement doublée d'une trop faible desserte en transports en commun du site de la mosquée, notamment aux heures de prières matinales et vespérales.

... ET LES ARBRES

■ L'autre cause d'annulation repose sur un nombre trop faible d'arbres de moyen développement -8 au lieu des 12 imposés par le règlement d'urbanisme- et l'absence totale d'arbres de "grand développement."

sant. « Une formule à l'emporte-pièce qui sert peut-être à régler des comptes avec l'ex-allié vert Thierry Billet passé à la majorité, qui traduit un agacement global de la gauche locale dans ce dossier.

Une place de stationnement par logement à Vallin-Fier

« À l'Arcadium, les spectateurs se garent dans les rues adjacentes parce qu'il ne fallait pas construire de parking spécifique. Quant au futur éco-quartier Vallin-Fier, il ne comptera qu'une place de stationnement par logement » écrit encore l' élu, qui accuse la majorité « d'avoir mis la charrue avant les bœufs » en n'ayant pas d'abord réfléchi à « un service suffisamment attractif de transports en commun. »

Julien ESTRANGIN